

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

## DÉCISION

numéro
CCDC_260129_009

portant sur

### ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ DOMINIQUE BINET DE L'ACCORD-CADRE, MONO-ATTRIBUTAIRES, RELATIF AU GRAPHISME POUR LE MUSÉE DE LODÈVE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

**VU** le code de la commande publique, et en particulier l'article R.2122-8 précisant que l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à quarante-mille euros Hors Taxes (40 000 € HT),

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

**VU** la délibération n°CC\_230704\_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**VU** la demande de devis relative à l'accord-cadre, mono-attributaire, relatif au graphisme pour le musée de Lodève, transmis à onze sociétés le 3 décembre 2025,

**CONSIDÉRANT** les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse des offres,

## DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'accord-cadre, mono-attributaire, relatif au graphisme pour le musée de Lodève avec la société Dominique BINET, graphiste, 24 avenue saint-clément, 34070 Montpellier,

- **ARTICLE 2** : De préciser que l'accord-cadre est conclu pour une période initiale allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2026. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an,

- **ARTICLE 3** : De préciser que le montant maximum pour la période initiale de l'accord-cadre s'élève à sept-mille-cinq-cent euros Hors Taxes (7 500,00 € HT). Le montant sera identique pour chaque période de reconduction,

- **ARTICLE 4** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'acte d'engagement annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés et publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20260129-lmc123681-AR-1-

1

Date de télétransmission : 29/01/26

Date de publication : Non concerné

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt neuf janvier deux mille vingt-six,

Le Président  
Jean-Luc REQUI



## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

---

#### GRAPHISME POUR LE MUSÉE DE LODEVE

---

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

2 | 0 | 2 | 6 | F | C | S | 0 | 0 | 1

NOTIFIE LE

..... / ..... / .....

COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC  
1 Place Francis Morand  
34700 LODEVE

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	<b>Objet</b>	GRAPHISME POUR LE MUSÉE DE LODÈVE
	<b>Mode de passation</b>	Procédure adaptée ouverte
	<b>Type de contrat</b>	Accord-cadre
	<b>Prix</b>	Prix unitaires
	<b>Variantes</b>	Sans
	<b>PSE</b>	Sans
	<b>Avance</b>	Sans
	<b>Clauses sociales</b>	Sans
	<b>Clauses environnementales</b>	Sans

## SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur.....	4
2 - Identification du co-contractant.....	4
3 - Dispositions générales.....	5
3.1 - Objet.....	5
3.2 - Mode de passation.....	6
3.3 - Forme de contrat.....	6
4 - Prix.....	6
5 - Durée de l'accord-cadre.....	6
6 - Paiement.....	6
7 - Nomenclature(s).....	8
8 - Signature.....	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS....	11

## 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur Jean-Luc REQUI, Président

Ordonnateur : Monsieur Jean-Luc REQUI, Président

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier

## 2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	Dominique Binet
Agissant en qualité de	Graphiste

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	Dominique Binet
Adresse	24 avenue Saint-Clément 34070 Montpellier
Courriel	grafism.do@gmail.com
Numéro de téléphone	06 65 09 95 23
Numéro de SIRET	429 130 875 00058
Code APE	9003 B
Numéro de TVA intracommunautaire	FR004429130875000033

engage la société ..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	

Numéro de TVA intracommunautaire	
----------------------------------	--

<input checked="" type="checkbox"/> Le mandataire (Candidat groupé),	
M / Mme	Dominique Binet
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement<sup>(1)</sup>, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

### 3 - Dispositions générales

#### 3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :  
GRAPHISME POUR LE MUSÉE DE LODÈVE

Le musée de Lodève souhaite choisir le graphiste avec lequel il pourra travailler en fonction des besoins liés à ses campagnes de communication

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

### **3.2 - Mode de passation**

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1<sup>°</sup> du Code de la commande publique.

### **3.3 - Forme de contrat**

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1<sup>°</sup>, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

## **4 - Prix**

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Maximum HT
7 500,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

## **5 - Durée de l'accord-cadre**

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

## **6 - Paiement**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	Dominique Binet
Prestations concernées	GRAPHISME POUR LE MUSÉE DE LODÈVE
Domiciliation	CL MONTPELLIER (03000)
Code banque	30002
Code guichet	03000
N° de compte	0000707926Y
Clé RIB	04
IBAN	FR21 3000 2030 0000 0070 7926 Y04
BIC	CRLYFRPP
Titulaire du compte	

Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur<sup>1</sup> :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Nota :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## 7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
79822500-7	Services de conception graphique

## 8 - Signature

### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A .Montpellier  
Le 19/01/2026

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement<sup>2</sup>

(1) Cocher la case correspondant à votre situation  
 (2) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

La présente offre est acceptée

A .....  
Le .....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération  
en date du 4 juillet 2023

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....
- La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :  
 membre d'un groupement d'entreprise  
 sous-traitant

A .....  
Le .....

Signature<sup>1</sup>

(1) Date et signature originales

**ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS**

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : Dominique Binet SIRET : 429 130 875 00058 .Code APE : 9003B N° TVA intracommunautaire : Adresse :24 avenue Saint-Clément 34070				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			